



CTB

MINISTRE DE L'EDUCATION, RECHERCHE
SCIENTIFIQUE, TRANSPORTS ET ENERGIE



RAPPORT DES RESULTATS 2014

PROJET DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE DE LA VILLE DE LUBUMBASHI



ACRONYMES	3
1 APERÇU DE L'INTERVENTION.....	4
1.1 FICHE D'INTERVENTION	4
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	5
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE	5
1.3.1 <i>Pertinence</i>	5
1.3.2 <i>Efficacité</i>	5
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	6
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	6
1.4 CONCLUSIONS	7
2 MONITORING DES RESULTATS.....	8
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE	8
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME	8
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	8
2.2.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	8
A) AU NIVEAU DU POSTE RS.....	9
B) AU NIVEAU DU POSTE KARAVIA	9
C) AU NIVEAU DE LA CITE KARAVIA	9
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	11
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	11
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	11
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2	12
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	12
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	12
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3	13
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	13
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	13
2.6 THEMES TRANSVERSAUX	13
2.7 GESTION DES RISQUES	15
3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	16
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	16
3.2 RECOMMANDATIONS.....	16
4 ANNEXES.....	17
4.1 CRITERES DE QUALITE.....	17
4.2 DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI	21
4.3 RAPPORT EXECUTION BUDGETAIRE 2014 ET PLANNING FINANCIER 2015..	22
4.4 PLANIFICATION OPERATIONNELLE 2015-2016.....	24

Acronymes

ATI	Assistant Technique International
BT	Basse Tension (0,4 kV)
COMPAR	Comité des Partenaires
CPS	Cahier des Prescriptions Spéciales
CS	Convention Spécifique
CTB	Coopération Technique Belge
DGD	Direction Générale Coopération au Développement et Aide Humanitaire
DP	Direction du Projet
DPK	Direction Provinciale du Katanga (SNEL)
DTF	Dossier Technique et Financier
HT	Haute Tension (110 kV)
kV	Kilo-Volt
kVA	Kilo-Volt-Ampère
kW	Kilo-Watt
MT	Moyenne Tension (15 kV)
MVA	Méga Volt Ampère
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PRELUB	Projet de renforcement du Réseau Electrique de la ville de Lubumbashi
RDC	République Démocratique du Congo
RR	Représentant Résident de la CTB à Kinshasa
RS	Répartiteur Sud
SARL	Société par Actions à Responsabilité Limitée
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SNEL	Société Nationale d'Electricité
SPO	Senior Programme Officer
THT	Très Haute Tension (220 kV)
TdR	Termes de Référence

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Projet de renforcement du Réseau Electrique de la ville de Lubumbashi
Code de l'intervention	RDC 10 152 11
Localisation	LUBUMBASHI
Budget total	10.000.000 Euros
Institution partenaire	Ministère provincial ayant en charge l'énergie électrique (Ministère de l'Education, Recherche scientifique, Energie et Transports)
Date de début de la Convention spécifique	17 mars 2013
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	2 mai 2013
Date prévue de fin d'exécution	1 ^{er} mai 2016
Date de fin de la Convention spécifique	16 mars 2017
Groupes cibles	<input type="checkbox"/> Habitants de la Cité Karavia <input type="checkbox"/> Habitants de la ville de Lubumbashi
Impact¹	Sécuriser et renforcer le réseau électrique de la ville de Lubumbashi et améliorer le taux de desserte
Outcome	Contribuer à la fiabilisation des services essentiels rendus à la communauté urbaine et périurbaine de la ville de Lubumbashi par l'amélioration de la qualité et l'augmentation de la quantité de la fourniture d'énergie électrique
Output 1	<input type="checkbox"/> La sécurisation et l'augmentation de la puissance de transformation du poste RS sont réalisées
Ouput 2	<input type="checkbox"/> L'électrification et l'éclairage public de la Cité Karavia sont réalisés
Ouput 3	<input type="checkbox"/> La gestion et la maintenance des installations sont assurées
Année couverte par le rapport	2014

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

1.2 Exécution budgétaire

	Budget (x1000 €)	Dépenses		Solde	Taux de débourse ment à la fin de 2014
		Année 1 : 2013	Année 2 : 2014		
	Total	13,78	169,99	9.816,23	0,18%
Output 1 : La sécurisation et l'augmentation de la puissance de transformation du poste RS sont réalisées	6.300	2,42	45,02	6.252,56	0,75%
Output 2 : L'électrification et l'éclairage public de la Cité Karavia sont réalisés	1.700	-	22,51	1.677,49	1,32%
Output 3 : La gestion et la maintenance des installations sont assurées	800	-	-	800,00	-

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	C

Contribuer à l'amélioration de la desserte en énergie électrique sur une mégapole demeure une intervention pertinente malgré le faible cadrage par rapport aux priorités stratégiques retenues dans le PIC 2010-2013 auquel se réfère le Projet.

Avoir ciblé la Cité Karavia et ses périphéries qui constituent un des pools d'extension de la ville est bien indiqué. Toutefois, le déficit énergétique global sur la ville et l'ensemble de la province est d'une ampleur telle que le renforcement du réseau aura une incidence faible sur le vécu quotidien du citoyen lambda.

A tout le moins, l'investissement se révélera positif en cas d'amélioration du bilan énergétique.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Le projet fera des investissements importants et utiles pour la distribution de l'électricité à Lubumbashi. Néanmoins, la cause principale des délestages n'est pas la qualité du réseau, mais le manque d'électricité produite. Dans la province minière par excellence, la demande des entreprises minières en énergie est énorme (et beaucoup plus importante en quantité que celle de la population).

Une pression d'alimenter les entreprises (qui paient des grands volumes) plutôt que la population existe donc, et la SNEL se voit obligée de faire des choix durs ou de respecter

des engagements vis-à-vis les entreprises.

C'est donc une évidence que les changements que le projet apportera au réseau électrique de Lubumbashi ne vont s'adresser qu'aux délestages induits par la vétusté des équipements, le calibrage inapproprié des équipements présentement en place, ... on s'est rendu compte sur l'année écoulée qu'à deux reprises, une bonne partie de la ville a été plongée dans le noir pour près de 5 jours par suite d'incidents au Répartiteur Sud imputables aux causes susmentionnées.

Il reste important de communiquer correctement sur les objectifs du projet et de faire la distinction auprès bénéficiaires et de la population entre « électricité » et « réseau électrique ».

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	A

Les techniciens de la SNEL, les autorités provinciales ont tous unanimement adoptés la modification du schéma de l'intervention en acceptant de desservir le Quartier (la Cité) et ses environs en ligne simple terre 15kV en partant du poste Karavia plutôt que du Répartiteur Sud tel que prévu dans le DTF.

Schéma économiquement plus rentable, et techniquement plus souple dans la gestion.

Aussi, dans l'élaboration du CSC, les options ont été prises en privilégiant l'optimisation des rendements des équipements sur les coûts. Tout surcoût, étant à charge de la SNEL ou de la Province. Cette dernière a pris l'engagement d'un apport budgétaire complémentaire inconditionnel de 200.000 Euros.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

Les deux parties congolaise et belge ont reconnu la nécessité pour la ville de disposer d'un plan directeur de développement de la ville qui intègre en particulier l'aspect de la couverture énergétique afin d'assurer au mieux une cohérence et la durabilité des investissements qui sont faits dans la présente intervention. Des modalités d'appui via le Programme d'Etudes et d'Expertise sont en examen.

Par ailleurs, sans l'amélioration du taux de recouvrement de la SNEL sur la fourniture de l'électricité, notamment à travers le programme d'installation des compteurs pré-payés, les capacités d'entretien et de maintenance des équipements acquis par le Projet resteraient maigres pour garantir à une pérennité acceptable de l'intervention.


1.4 Conclusions

Toute l'année 2014 a été consacrée d'abord, à la validation des données techniques et ensuite, à la préparation du DAO lequel sera publié à fin février 2015.

Par rapport aux prévisions initiales, le Projet a pris du retard réparti comme ci-après selon les causes s'y rapportant :

- ✓ **4 mois perdus suite au changement d'option technique.**
Conflit entre la gestion de risque (on n'avance pas si on n'a pas d'engagement écrit) et la gestion axée sur les résultats (on n'exécutera que l'option la plus pertinente)
- ✓ **3 mois perdus :**
Inhérents au facteur humain sous-estimé : (i) la qualité de travail du Bureau appelé à plus de discussions qu'envisagées ; (ii) l'indisponibilité des experts pour l'une ou l'autre entité, Tractebel et Snel ; (iii) congés de fin d'année.

Toutefois, le fait de ce cumul de retard ne remet pas en cause l'atteinte des objectifs dans la période de validité de la Convention Spécifique. Donc, point d'alarme.

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
	Jean-Luc MUTOMBO-MUDIAY  The stamp contains the following text: "CTB RD CONGO", "AGENCY BELGE DE DEVELOPPEMENT", "Senior Programme Officer", and "JEAN-LUC MUTOMBO-MUDIAY".
	Senior Programme Officer

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

Les thèses émises par l'identification du Projet et sa formulation par la suite, se davantage confirmées. Il s'agit d'une part, de l'occupation croissante de la Cité Karavia et, d'autre part, de la saturation du Répartiteur Sud ainsi que sa fragilité subséquente.

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : <i>Le réseau électrique de la ville de Lubumbashi est renforcé et mieux sécurisé et le taux de desserte en énergie électrique de la cité Karavia est augmenté</i>					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2013	Valeur année 2014	Valeur année 2014	Cible finale
<input type="checkbox"/> Le nombre moyen mensuel des coupures MT dû à la qualité des équipements (capacité de transformation + type d'équipement)	-	-	-	-	30
<input type="checkbox"/> La durée moyenne mensuelle des coupures MT due à la qualité des équipements (capacité de transformation + type d'équipement)	-	-	-	-	
<input type="checkbox"/> Nombre des coupures imputables aux incidents techniques – sur Booster 1 et 2 (sécurisation du système)	-	-	-	-	0
<input type="checkbox"/> Le taux d'accès à l'énergie électrique de populations de la cité de Karavia	-	-	-	-	95
<input type="checkbox"/> Le taux de recouvrement sur la cité de Karavia	-	-	-	-	95
<input type="checkbox"/> Le nombre d'abonnés domestiques et semi-industriels à la cité Karavia	-	-	-	-	5000

2.2.1 Analyse des progrès réalisés

L'avancement du Projet est la finalisation du DAO avec sous un format administratif compatible avec les dispositions qui régissent les marchés publics et comprenant toutes les données techniques validées par les experts de Tractebel (Ingénieur Conseil contracté pour la rédaction de la partie technique du Cahier des charges et du suivi des travaux) et les techniciens de la SNEL (institution bénéficiaire).

Sur le plan administratif, le marché est formulé comme à lot unique, indivisible.

Les principaux axes techniques du DAO ont été validés comme ci-après résumés :

a) Au niveau du poste RS

Au niveau du poste Répartiteur-Sud, le constat tel que donné dans l'étude de faisabilité et le DTF n'a pas changé :

- Assurer la protection des lignes 71 et 72 (arrivée en HT) ;
- Installer un nouveau transfo 220/120 de 150MVA ;

b) Au niveau du poste Karavia

- Construire le bâtiment d'abri type NR Kasapa ;
- Installer un nouveau transfo 220/15kV de 50MVA

c) Au niveau de la Cité Karavia

- Tirer une ligne 15 kV du poste Karavia jusqu'à la Cité
- Installer les 4 à 5 cabines de transformation 15kV-400V
- Implanter les cabines de distribution et ainsi que l'éclairage public.

Chronologiquement, les faits ont été posés comme ci-dessous :

- mars 2014 : Présentation du rapport officiel de mission - note technique par Tractebel
Incident sur les caractéristiques du transfo (150MVA vs 95 MVA)
- avril 2014 : Confirmation de l'option technique par le Partenaire
Lettre de la DG SNEL du 21 avril 2014.
Engagement du Gouvernement provincial par la lettre du Ministère partenaire du 25 avril 2014.
- 22 mai 2014 : SMCL de démarrage
Entre autres outputs :
(i) ébauche des modalités de financement complémentaire par la Province.
(ii) Délocaliser la gestion MP de Bruxelles vers Kinshasa : proximité de l'interaction.
- Juin 2014 : Reprise formelle des travaux d'élaboration du CSC par Tractebel
- Septembre 2014 : Relecture des parties administratives et techniques du CSC à Bruxelles (Cellules des marchés publics, Tractebel, EST)
- 14 octobre 2014 : Transmission de la partie technique du CSC pour non-objection par la SNEL
- 5 novembre 2014 : PV de la réunion portant les propositions d'amendements de la SNEL

- 5 décembre 2014 : Séance de conciliation par vidéo-conférence TRACTEBEL – SNEL – CTB
- 19 décembre 2014 : Clôture des échanges techniques
Tractebel corrige les documents, les renvoie à la SNEL qui s'assure de l'intégration des différents amendements convenus dans le DAO, puis accorde sa non-objection.

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : La sécurisation et l'augmentation de la puissance de transformation du poste RS sont réalisées					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur 2013	Valeur 2014	Cible 2014	Cible finale
<input type="checkbox"/> La puissance mensuelle maximale de l'énergie électrique délivrée par le poste RS	-	-	-	-	-
<input type="checkbox"/> Le taux de disponibilité des transformateurs THT/HT et HT/MT N. et % d'employés féminins	-	-	-	-	-

Les valeurs sont à déterminées avec le Partenaire de la SNEL selon le modèle agréé et le DAO validé.

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ²	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Réaliser les études d'exécution				
Sécuriser le poste RS		X		
Augmenter la puissance du poste RS		X		
Appui au suivi et contrôle des travaux		X		

Les études ont pris plus de temps qu'envisagées mais sont achevées.
 Les autres activités sont en retard par rapport aux prévisions initiales sans exiger des mesures correctives particulières. Elles pourront être exécutées dans les délais de la Convention Spécifique.

²

A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : L'électrification et l'éclairage public de la Cité Karavia sont réalisés					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur 2013	Valeur 2014	Cible 2014	Cible finale
<input type="checkbox"/> Nombre de nouvelles cabines MT/BT mises en service	-	-	-	-	5
<input type="checkbox"/> Longueur des lignes MT et BT posées	-	-	-	-	-
<input type="checkbox"/> Nombre de compteurs à prépaiement installés	-	-	-	-	-

Les valeurs sont à déterminées avec le Partenaire de la SNEL selon le modèle agréé et le DAO validé.

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ³	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Réaliser les études d'exécution				
Exécuter les travaux		x		
Assurer le suivi et contrôle des travaux		x		

Les études ont pris plus de temps qu'envisagées mais sont achevées.
Les autres activités sont en retard par rapport aux prévisions initiales sans exiger des mesures correctives particulières. Elles pourront être exécutées dans les délais de la Convention Spécifique.

³

- A : Les activités sont en avance
- B Les activités sont dans les délais
- C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
- D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : La gestion et la maintenance des installations sont assurées					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur 2013	Valeur 2014	Cible 2014	Cible finale
<input type="checkbox"/> Nombre et durée mensuelle des interventions des équipes de maintenance	-	-	-	-	-
<input type="checkbox"/> Nombre d'agents formés à la gestion et la maintenance	-	-	-	-	-

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁴	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Fournitures d'équipements et pièces de rechange		X		
Formation spécifiques pour la gestion et la maintenance des installations		X		
Fournitures d'équipements et pièces de rechange		X		

2.6 Thèmes transversaux

Le Projet est protecteur de l'environnement, écologiquement vert, car il contribuera non seulement à la réduction de la consommation du bois de chauffe mais aussi de la pollution par les groupes électrogènes de plus en plus vulgarisés dans l'usage domestique.

Des campagnes de sensibilisation devront être menées (comme prévu dans le DTF) avant et pendant les travaux. Le contenu de ces campagnes devrait couvrir au moins les sujets suivants :

- Les bonnes pratiques en connexion domestique (schémas exemple, protections, sécurité, ...)
- Des mesures d'efficacité énergétique (ampoules économiques, etc.)
- Le prix de l'électricité et la citoyenneté dans le paiement (à combiner avec l'installation de compteurs prépayés) ainsi que dans la protection du bien

⁴

- A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

commun.

Les sensibilisations peuvent se faire via les canaux de média de masse (couvrant ainsi plus que la cité Karavia), via des dépliants (p.ex. sur l'installation domestique) et via des réunions d'information.

Dans une approche intégrant le Genre, les sensibilisations devront notamment :

- informer les parties prenantes du projet et de rendre les attentes réalistes quant à la fourniture d'électricité ;
- diminuer les incidents domestiques (feu) et les pertes techniques ;
- vulgariser et promouvoir l'acceptation du principe « utilisateur-payeur » ;
- réduire (via les mesures d'efficience et les compteurs à prépaiement) la consommation individuelle et ainsi que faire profiter un plus grand nombre du service de l'électricité.

2.7 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Periode d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Les services techniques et administratifs de la SNEL Lubumbashi n'assurent pas la gestion et la maintenance des installations de production et de distribution	FOR	OPS	Low	Low	Low Risk	primes d'appui liées au rendement pour le suivi des travaux octroyées au personnel SNEL affecté au Projet	PROJET			En cours
Dépassement budgétaire en raison de toutes les modifications techniques adoptées (de RS à Karavia et autres mineures)	01/10/2014	FIN	Medium	High	High Risk	évaluer plus précisément les coûts	PROJET/SNE	janv-14	exécuté	En cours
						signer protocole d'accord avec le gouvernement provincial pour suppléer au dépassement	SMCL	sept-15	pour validation dans le budget provincial 2015	
						frais supplémentaires par la SNEL des propositions suggérées par elle et retenues dans l'offre comme option	MPUBLICS	sept-15	réunion de concertation en vidéoconférence TRACTEBEL-MP-SNEL-RR-LEA en décembre 2015	
Ne pas disposer de l'ATI dans les délais requis (càd six mois avant la livraison des matériels)	04/06/2014	OPS	High	Medium	High Risk	Insister auprès des RH pour identification rapide des candidats	PROJET	déc-14	Résolu	Terminé
Non-conformité du matériel commandé	Q2 2014	OPS	Medium	High	High Risk	Intégrer la SNEL dans le processus de	PROJET		Inscrit dans le CSC (à suivre)	En cours
Accident mortel	FOR	REP	Low	High	Medium Risk	Conditions de sécurité maximisée	PROJET/SNE		à inscrire dans les CSC/résolu	En cours
Non livraison par la SNEL des compteurs prépayés pour la cité Karavia	Q2 2014	OPS	Medium	High	High Risk	signer protocole d'accord tripartite	SMCL	juin-14	La SNEL annonce 300.000	En cours
									Informations contradictoires - Surveillance	
Actes de vandalisme et non protection du patrimoine	FOR	OPS	Low	Medium	Low Risk	campagne de sensibilisation	PROJET	nov-15	établir des vagues successives	En cours

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Voir point 2.2.1.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
<i>Introduire une requête auprès du PEE relative à l'élaboration du schéma directeur d'électrification de la ville de Lubumbashi</i>	<i>Autorité provinciale</i>	<i>Juin 2015</i>
<i>Mettre à profit du Projet EDUKAT les compétences en électricité de l'ATI-PRELUB pour renforcer la filière électricité dans l'ETFP</i>	<i>ATI – EDUKAT</i>	<i>Sept - 2015</i>

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
				X	
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
X	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
X	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale		A	B	C	D
		X			
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
X	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			

	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
X	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	X			

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

X	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

X	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.

C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

A	B	C	D
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale			
	X		

4.1 Durabilité financière/économique ?

A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.	
X	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.	
D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.	

4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.	
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.	
D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.	

4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?

X	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.	
C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.	
D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.	

4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?

A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
----------	---

X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision prise					Action			Suivi	
Décision prise	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
établir un protocole d'accord pour la contribution de la Province.	20.05.14	Avant septembre 2015	SMCL	Province + ResRep					En cours
					Proposition de protocole	Chef de projet	1 ^{er} sept 2015	A faire	

4.3 Rapport Exécution budgétaire 2014 et planning financier 2015

Amounts in 1000 EUR					2015					2016 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.
Status	Fin Mode Budget	TtY-1	Balance	Q1	Q2	Q3	Q4	Total				
A LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE LA		8.800,00	69,95	8.730,05	0,00	0,00	70,00	350,00	420,00	8.310,05	0,00	100%
01 La sécurisation et		6.300,00	47,44	6.252,56	0,00	0,00	50,00	220,00	270,00	5.982,56	0,00	100%
01 Etudes d'exécution et	REGIE	200,00	47,44	152,56	0,00	0,00	50,00	0,00	50,00	102,56	0,00	100%
02 Sécuriser le poste Répartiteur	REGIE	1.000,00	0,00	1.000,00	0,00	0,00	0,00	200,00	200,00	800,00	0,00	100%
03 Augmenter la puissance du	REGIE	5.000,00	0,00	5.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5.000,00	0,00	100%
04 Appui au suivi et contrôle des	REGIE	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	20,00	20,00	80,00	0,00	100%
02 L'électrification et l'éclairage		1.700,00	22,51	1.677,49	0,00	0,00	20,00	110,00	130,00	1.547,49	0,00	100%
01 Etudes d'exécution et	REGIE	100,00	22,51	77,49	0,00	0,00	20,00	0,00	20,00	57,49	0,00	100%
02 Exécution des travaux	REGIE	1.500,00	0,00	1.500,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00	1.400,00	0,00	100%
03 Appui au Suivi et contrôle des	REGIE	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00	90,00	0,00	100%
03 La gestion et la maintenance des		800,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	20,00	20,00	780,00	0,00	100%
01 Fournitures d'équipements et	REGIE	600,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	100%
02 Formations en gestion et	REGIE	200,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	20,00	20,00	180,00	0,00	100%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX 5% *		330,00	0,00	330,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330,00	0,00	100%
01 Réserve budgétaire		330,00	0,00	330,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330,00	0,00	100%
01 Réserve budgétaire REGIE	REGIE	330,00	0,00	330,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330,00	0,00	100%
Z MOYENS GÉNÉRAUX		870,00	113,76	756,24	46,95	66,95	91,45	87,45	292,80	463,44	0,00	100%
01 Frais de personnel		489,00	19,41	469,59	37,95	55,95	55,95	40,95	190,80	278,79	0,00	100%
01 Assistant technique	REGIE	360,00	2,64	357,36	30,00	45,00	45,00	30,00	150,00	207,36	0,00	100%
02 Coordinateur national	REGIE	60,00	9,10	50,90	1,50	4,50	4,50	4,50	15,00	35,90	0,00	100%
03 Autres frais de personnel	REGIE	69,00	7,67	61,33	6,45	6,45	6,45	6,45	25,80	35,53	0,00	100%
02 Investissements		76,00	69,79	6,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,21	0,00	100%
	REGIE	10.000,00	183,71	9.816,29	46,95	66,95	161,45	437,45	712,80	9.103,49	0,00	100%
	COGEST											
	TOTAL	10.000,00	183,71	9.816,29	46,95	66,95	161,45	437,45	712,80	9.103,49	0,00	100%



Amounts in 1000 EUR					2015					2016 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.
Status	Fin Mode	Budget	T1Y-1	Balance	Q1	Q2	Q3	Q4	Total			
01 Véhicules	REGIE	50,00	47,23	2,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,77	0,00	100%
02 Equipement et réaménagement	REGIE	26,00	22,56	3,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,44	0,00	100%
03 Frais de fonctionnement		180,00	11,86	168,14	9,00	11,00	10,50	16,50	47,00	121,14	0,00	100%
01 Frais de fonctionnement des	REGIE	50,00	3,51	46,49	3,00	4,50	4,50	4,50	16,50	29,99	0,00	100%
02 Télécommunications	REGIE	10,00	0,66	9,34	0,50	1,00	0,75	0,75	3,00	6,34	0,00	100%
03 Sensibilisation et communication	REGIE	50,00	0,48	49,52	0,00	0,00	0,00	6,00	6,00	43,52	0,00	100%
04 Fournitures de bureau	REGIE	10,00	1,46	8,54	1,00	1,00	0,75	0,75	3,50	5,04	0,00	100%
05 Appui de la représentation	REGIE	60,00	5,75	54,25	4,50	4,50	4,50	4,50	18,00	36,25	0,00	100%
04 Audit et Suivi et Evaluation		125,00	12,70	112,30	0,00	0,00	25,00	30,00	55,00	57,30	0,00	100%
01 Suivi et backstopping	REGIE	65,00	12,70	52,30	0,00	0,00	10,00	0,00	10,00	42,30	0,00	100%
02 Evaluation mi-parcours	REGIE	30,00	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00	30,00	30,00	0,00	0,00	100%
03 Audits	REGIE	30,00	0,00	30,00	0,00	0,00	15,00	0,00	15,00	15,00	0,00	100%
	REGIE	10.000,00	183,71	9.816,29	46,95	66,95	161,45	437,45	712,80	9.103,49	0,00	100%
	COGEST											
	TOTAL	10.000,00	183,71	9.816,29	46,95	66,95	161,45	437,45	712,80	9.103,49	0,00	100%

4.4 Planification opérationnelle 2015-2016

L'ATI – Expert électricien a pris ses fonctions début février 2015.

La SMCL siègera en mi-avril pour valider le calendrier des activités d'accompagnement : formation des agents, campagnes de sensibilisation, validation des valeurs de référence.

Quant aux grands travaux par les tiers :

- Mars 2015 : publication du DAO
- Juillet 2015 : réception des offres
- Septembre 2015 : attribution du marché et fabrication des équipements
- 2016 : fourniture des équipements et début des travaux
- Avril 2017 : fin des travaux et réception provisoire.